

Jeudi 18 avril 2024



L'Association française des professionnels de la géothermie (AFPG) salue les annonces du ministre Bruno Le Maire en faveur de la simplification et de l'accélération du recours à la géothermie.

A l'occasion d'une visite de chantier d'une future centrale géothermique à Villetaneuse (Seine-Saint-Denis) le vendredi 12 avril 2024, le ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, Bruno Le Maire, a notamment affirmé son soutien à la filière géothermie en annonçant une accélération et une simplification de certaines procédures. L'AFPG et

ses membres, contribuant au quotidien au développement de cette énergie, accueillent très favorablement ces évolutions.

L'AFPG voit d'un œil très positif les annonces de M. Le Maire en faveur du développement de l'exploitation de la géothermie en tant qu'énergie « décarbonée, renouvelable, stable et souveraine », comme précisé par le ministre.

Travaillant actuellement aux côtés des services du gouvernement, de l'ADEME et des acteurs de la filière sur le déploiement du grand plan d'action géothermie lancé en 2023, l'AFPG soutient le nouveau projet de loi chargé de simplifier les procédures du code minier. Les annonces de réduction des délais d'instruction des Permis exclusifs de recherches (PER) de 18 à 9 mois tout comme la reconversion de puits pétroliers constituent des avancées non négligeables dans le déploiement de projets de géothermie.

Le ministre a également relevé les importants besoins de sensibilisation et de formation des futurs professionnels, femmes et hommes, à des métiers de l'ingénierie et du forage pour participer à l'accélération du développement de la filière. Ces points sont également partagés et en phase avec les actions déjà engagées par l'AFPG et le SFEG dans les métiers du forage.

Les annonces en faveur du déploiement des matériaux stratégiques comme le lithium géothermal constitue tout autant une thématique essentielle aux yeux de l'AFPG, elle-même en charge du Cluster Alliance Lithium travaillant à la structuration de cette filière.

« L'AFPG salue les mesures annoncées, s'inscrivant parfaitement dans le grand plan d'action géothermie lancé en 2023 par le gouvernement et devant assurer un développement massif de la géothermie dont l'objectif est le triplement de la production d'ici 2030 ! Cette énergie se présente comme un instrument au service de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses conséquences en générant à la fois du chaud et du froid décarbonés. » conclut Jean-Jacques GRAFF, Président de l'AFPG.

L'AFPG, l'Association française des professionnels de la géothermie

L'AFPG est l'organisation qui fédère et représente les professionnels français de la géothermie.

Contact Presse : Julie CAZAL 0674697800 ; www.afpg.asso.fr ; suivez [l'AFPG sur LinkedIn](#).